

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 118 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le "BULLETTIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 48

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
Les lignes en son espace . 0.15 0.80 0.40
Réclame 0.80

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'Administration du Journal" Sion.

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

Valais et Suisse	9.—	4.50	2.50
Étranger (envoi des 6 numéros de la semaine)	17.—	9.—	6.20
Envoyé par numéro	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 30 cts en plus —

Architectes diplômés

O. & C. CURIGER
Sion, Grand Pont, 1
Monthey, Av. de la Gare

Piano à Queue

touches en ivoire, pour salon et concert, presque neuf, grandeur moyenne.
S'adresser **Hôtel du Midi Sion.**
A la même adresse:
Machine à écrire "Royal" peu employée, avec table.

On offre à louer un verger

S'adresser à **Joseph Erné**, à la Planta d'en bas, Sion.

Vases de caves

A vendre trois ovales, dont deux absolument neufs, remplis de nouveau actuellement, de la contenance de 3045, 3225, 3945, à 0.28 ct. le litre, franco gare.
S'adresser sous chiffre B. G. 225 M., au bureau du Journal.

A vendre de gré à gré Scierie et caisserie

hydraulique et à vapeur avec force de 50 HP, comprenant:

1. divers bâtiments: Scierie trois étages, 416 m², maison d'habitation 10 pièces, scieries, remises, caves et granges.
2. Bon outillage: 2 scies alternatives multiples passant l'une 0.90 m., l'autre 0.65 m., toutes deux 26 mètres de voie; 1 scie circulaire; 2 grandes scies à ruban avec volant de 1.40, une autre de 1.20.
3. Vaste chantier: Grands vergers et jardin. Belle situation à l'embranchement de 4 routes près des forêts, à 1 1/2 km. d'une grande gare (canton de Vaud). Prix avantageux à paiement comptant. Ecrire sous **T205784**, Publicitas S. A. Lausanne.

Achat de peaux de renards

Fouine, martre, putois, blaireau, lapin, lièvre, taupe et tous cuirs et peaux au plus haut prix du jour.
HALLE AUX CUIRS D'YVERDON

Harengs fumés

S'adresser à un prix très avantageux. Et. Exquis ngt. Sion.

PIANOS D'OCCASIONS

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état.
Grand choix de pianos neufs
Facilités de paiement
Grand choix de pianos électriques
Bon escompte au comptant.
Maison A. EMCH
MONTREUX
19, Avenue du Kursaal 19

Jeune fille

de confiance est demandée pour aider au ménage et servir au café. Bons soins et vie de famille assurés.
Offres à M. Martin-Pittet, Café du Cheval-Blanc, Payerne.

A remettre

à Sierre-Gilarey, un magasin d'épicerie étoffées, etc., avec bonne clientèle assurée.
Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

A LOUER

jolie chambre meublée, bien exposée.
S'adresser au bureau du journal.

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Étranger
S. MEYTAIN, SION
Rue de Conthey
Expédition par fûts depuis 50 lt.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tout fruit au cours du jour

Vin de ménage

Pour la fabrication du vin de ménage, vous trouverez de la mélasse chez le soussigné
Et. Exquis ngt. Sion.

Pantoufles lisières

fortes semelles cuir, extra chaudes

série 24 à 29	Fr. 5.—
série 30 à 35	6.—
série 36 à 41	7.50
série 42 à 47	8.80

Pantoufles feutre la, montantes av. bouts cuir depuis Frs. 13.—
Envois à choix partout, Echange. Socques et tous genres de chaussures au plus bas prix.
Ulysse Campiche
Lausanne.

CONSEIL UTILE!

A titre de réclame le **Comptoir des montres "RENA"**, Neuchâtel 9, envoie contre remboursement: une montre-bracelet garantie 3 ans, avec cuir, très solide, avec radium, fr. 15.— une montre de poche métal, cad. 24 h., garantie 3 ans fr. 15.—
Echanges admis. Pour vos montres, réveils, régulateurs, demandez notre catalogue gratuit et franco.
Conditions spéciales pour Sociétés et revendeurs.

Vite et bien

Pour remettre ou reprendre rapidement un commerce: Epicerie, Primeurs, Tabacs, Café, Boulangerie, etc., adressez-vous à **G. Droguet, « La Commerciale »**, Square de Georgettes, 4, Lausanne Tél. 4362

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles
Demandez prospectus
François Tauxé
LAUSANNE.

AUTO-CAMION

ARBENZ, 3 tonnes, neuf
à vendre pour cause double emploi, bandages neufs. Prix fr. 15,000.—
HANSA Lloyd, 4 tonnes
neuf, avec bandages Bergougnan. Prix exceptionnel fr. 14,500
Ces camions sont garantis par l'usure. Facilité de paiement. S'adresser sous chiffres A. 40157 C. aux Annonces Suisses S. A. Lausanne.

Bonnes et solides étoffes

réputées les meilleures sont à vendre auprès de la MAISON
F. SCHIESSER & C^{ie}
USTER Ct. de Zurich
Laine et déchets de laine sont achetés aux prix les plus élevés.
DEMANDEZ LES ECHANTILLONS

MI-LAINE DE BERNE

Demandez échantillons à **Walter GYGAX**, fabr. à **BLEIEN-BACH** s. Langenthal.

Aux Spécialités

SION - Rue du Grand Pont - SION
vous trouverez toujours
Grand choix de
Cafés verts et torréfiés
Thés des meilleures marques
Biscuits
Chocolats
Bonbons fins, pectoraux et fourrés.
Conserves en tous genres

A l'occasion des soirées, concerts, bals, n'oubliez pas de faire vos provisions de bonbons rafraichissants.

Sacs

vend et achète continuellement
A. B. Zihler
Fabr. Sacs Berne.

Boucherie Chevaline

2 Chemin Neuf Eaux-Vives GENEVE
De retour du front français M. Rössignelly Lucien prévient sa clientèle qu'il recommence ses expéditions comme par le passé des viandes de 1^{er} choix à des prix modérés.
Rôti, le kilo depuis fr. 3.—
Bouilli, le kilo depuis fr. 2.40
Charcuterie fumée et non fumée, prix spéciaux par demi-cheval.
Téléphone 45.63

Chansons

et monologues. Demandez catalogues gratuits et franco à **Chansonia**, Fusterie 7082 à GENEVE

Café-Restaurant

de la MAISON POPULAIRE
SION

Chambre et Pension

Restauration et consommation de 1^{er} choix
Café - Thé - Chocolat
Gâteaux sur commande
Se recommande
Isidore Muller, tenancier.

ATTENTION!!!

LE MAGASIN EMILE SIXT, SION vient de recevoir
Rue de Conthey Rue de Conthey de la Maison Pfister de Bale, un grand choix de meubles en tous genres tels que:
Bureaux — Commodes — Salles à manger — Dressoirs — Salon Louis XV — Bureau-secrétaire — Buffet de cuisine, etc.
Se recommande **EMILE SIXT, SION.**

Autos - Camions - Tracteurs

sont remis à neuf à bref délai à des prix sans concurrence. Avec outillage moderne, je puis satisfaire la clientèle la plus difficile. Travail garanti.
H. MATHEZ, Villeneuve, Grand'rue 103

La Hernie

Les Hernieux ne cessent de louer les **Bandages Herniaires** exempts de tout ressort incommode et confectionnés sur mesure en cuir souple. Plus de 20,000 pièces sont en usages et donnent entière satisfaction. Comme une main protectrice, la position unique de la pelote retient la hernie de bas en haut. Garantie écrite. Brevets suisses et étrangers. **Maison spéciale de Bandages Herniaires A. Neyer, St-Gall.** Persuadez-vous vous-mêmes et venez voir les échantillons à Sion: Hôtel de la Poste, seulement mercredi le 28 janvier de 9 à 6 heures. Méfiez-vous des bandages inférieurs et ne portez que les bandages herniaires brevetés.

La Reine des Machines à écrire

YOST

VISIBLE

La seule écrivant sans ruban et donnant de bonnes copies.

Cie de la MACHINE A ECRIRE YOST
LAUSANNE Tél. 36.83 14, Grand Chêne

Café-Restaurant

de la MAISON POPULAIRE
SION

Chambre et Pension

Restauration et consommation de 1^{er} choix
Café - Thé - Chocolat
Gâteaux sur commande
Se recommande
Isidore Muller, tenancier.

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est devenu indispensable à des centaines de milliers de familles.

DOUCHES

La Maison Populaire avise le public de Sion qu'elle a dans son bâtiment une installation de douches. Celles-ci seront ouvertes deux fois par semaine. Les inscriptions se font éventuellement pour le mardi et le samedi. Invitation cordiale. Prière de s'inscrire à l'avance

Travaux d'asphaltage

pour Couvertures Etanchées de terrasses et toitures plates
ETANCHÉITE GARANTIE
Rosso et Schneebeli, Lausanne-Vevay

Chaussures à prix réduits

Série Bailly-Succès
Articles de luxe, sport et travail.
Envois à choix. Prix très avantageux.
MOSONI-LAVEGGI, SIERRE

Pour quelques semaines seulement

Gendarmes extra à fr. 4.— la douzaine
Saucisses au foie et choux à Fr. 4.— le kilog.
Expédition par n'importe quelle quantité

Maison Henri Huser S. A.

Téléphone N° 31.20 LAUSANNE Téléphone N° 31.20

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE



DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Le "Journal & Feuille d'Avis du Valais" qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

LETTRE DE PARIS

Le Ministère Millerand

Ce qui caractérise tout particulièrement le ministère que vient de constituer Millerand, c'est le souci qu'il a eu de faire appel à des compétences, à des hommes vraiment aptes à l'emploi qu'il leur a distribué.

Jusqu'à ce jour, nous avons eu des ministères d'hommes politiques. Sans doute, il en faut. Mais, ces ministères, interchangeables, se voyaient attribuer tour à tour n'importe quel portefeuille, suivant les commodités et les besoins de la combinaison.

On allait chercher tel personnage politique parce que sa présence dans le ministère était l'appui assuré de tel ou tel groupement de la Chambre ou du Sénat, ou bien parce que les partis réclamaient un certain nombre de portefeuilles, ou même les assemblées.

Ceci fait, on confiait à ce personnage la direction de n'importe quel département. Il avait été autrefois ministre de l'instruction publique. Peu importe. Dans la combinaison nouvelle, il serait ministre du ravitaillement ou simplement sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

C'est ainsi qu'au cours de sa carrière parlementaire, un homme politique se trouvait avoir été, sans pouvoir expliquer pourquoi, aux Travaux publics d'abord, puis à la Justice, puis à l'Intérieur, puis à l'Agriculture.

Déjà, pendant la guerre, on s'était élevé contre une façon de faire qui avait de très gros inconvénients. Sans doute, en temps de paix, lorsque la vie économique du pays fonctionne librement, automatiquement, les inconvénients apparaissent moins, parce qu'il n'est pas demandé au ministre de trouver des solutions, des remèdes à des crises offrant un caractère de gravité très réel.

Le ministre ainsi joue sur le velours; ses services continuent tant bien que mal, leurs pratiques routinières; il y a bien quelques plaintes; on trouve que des économies seraient possibles et l'on réclame certaines améliorations. Mais, au total, ces récriminations n'ont rien de très sérieux et n'empêchent pas la continuation logique de la vie nationale.

En période de crise, au contraire, les défauts de cette méthode de distribution des portefeuilles ministériels apparaissent tout de suite. C'est, qu'en effet, il se produit des traumatismes auxquels seuls un spécialiste peut remédier.

S'agit-il de transports? Ce n'est évidemment pas un avocat qui pourra trouver le moyen d'éviter les embouteillages dans les gares, les longs retards, les accidents, les gaspillages et remédier à la pénurie du matériel.

S'agit-il du travail? Seul, un homme au courant des questions industrielles, des conflits entre patrons et ouvriers, des salaires, des questions d'hygiène, de prévoyance, de salubrité, des pratiques propres à chaque branche d'industrie, enfin de tous les multiples problèmes sociaux et économiques qui se rattachent à ce grand mot: le travail, pourra s'occuper de sa tâche de manière à rendre réellement service à son pays.

C'est ce, qu'avant Millerand, on avait déjà compris sous la guerre. Et ce fut la raison pour laquelle M. Briand appela, pour constituer le cabinet, des hommes n'ayant pas encore appartenu au Parlement. M. Loucheur, un industriel, M. Clavelle, le directeur des réseaux de l'Etat, etc.

M. Millerand a généralisé ce système qui n'a pas donné tous les résultats qu'on en espérait, parce que tous les ministères chevauchent les uns sur les autres, et qu'il ne sert à rien d'avoir, par exemple, aux Finances, un technicien s'il n'y en a pas un au Commerce, ailleurs.

Le ministère Millerand essaie de réaliser la formule idéale que traduit le dicton populaire: Chacun à sa place. Souhaitons que ces spécialistes, ces techniciens travaillent ainsi de la façon la plus fructueuse au relèvement économique du pays.

Si M. Millerand obtient ce résultat, il nous aura rendu de nouveau un grand service.

J. S.

SUISSE

La démission de M. Calonder

M. le Conseiller fédéral Calonder, souffrant d'épuisement nerveux, actuellement en traitement à Brissago, vient d'aviser ses collègues à Berne, qu'il se voyait obligé de se retirer du gouvernement fédéral.

M. Calonder quitte la vie publique après avoir préparé l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Il s'est voué à cette œuvre avec une ardeur et une conviction qui ont fini par user une constitution qui n'était point très robuste.

Dans l'œuvre à laquelle il a travaillé en étroite collaboration avec M. Ador pendant les dernières années de sa carrière gouvernementale, ce qui restera le plus durable dans le souvenir des contemporains, c'est la constance avec laquelle il a fait prévaloir le côté idéaliste du problème. Avec la force de la foi, il a lutté contre ce courant matérialiste qui s'est emparé d'une partie de nos concitoyens et dans cette lutte, il n'a pas eu, comme d'autres, le privilège de se sentir en harmonie avec la majorité de ses commentants.

Au Conseil fédéral, il laisse un vide particulièrement difficile à combler, parce qu'il formait le lien naturel entre le groupe romand et tessinois et le groupe suisse allemand du gouvernement.

L'amour fraternel

A l'hôpital d'Aarau, une jeune fille se mourait, faute de sang. Les médecins ne voyaient son salut que dans la transfusion d'un sang nouveau et généreux. Le frère de la malade, un solide gymnaste, s'offrit aussitôt pour cela. On lui prit un litre et demi de sang, et on l'infusa dans les veines de sa sœur. Peu de jours après, la jeune fille se relevait, sauvée par l'affection de son frère. Mais celui-ci, affaibli par l'opération, dut s'aliter à son tour et fut de longues semaines à se remettre. Il est aujourd'hui rétabli.

Pharmacie communale

Le Conseil communal de Berne a examiné une motion socialiste tendant à créer une pharmacie communale. Une proposition des partis bourgeois que cette question soit renvoyée à la commission sanitaire communale, a été rejetée et il a été décidé, par toutes les voix socialistes contre les voix bourgeoises, d'envoyer la motion à l'examen de la municipalité.

Le maréchal Joffre à Villars

Villars a eu à son tour la visite du maréchal Joffre et de Mme Joffre. Ils sont arrivés samedi matin à 11 heures et ont été reçus à la gare par le colonel Grosselin, commandant de la garnison de Saint-Maurice, et par les officiers de la garnison. Le maréchal est monté immédiatement dans une voiture du Villars-Bretaye pour se rendre au col du Basset afin d'assister aux concours de patrouilles de la garnison de St-Maurice. Il a été reçu ensuite au Villars-Palace et a quitté Villars à 5 h. du soir pour rentrer à Montreux.

Morphine et cocaïne

En raison de la contrebande très active pratiquée actuellement à la frontière suisse sur la morphine et la cocaïne, l'Office sanitaire fédéral a invité les autorités cantonales à une plus grande rigueur en ce qui concerne le trafic des produits pharmaceutiques et notamment de ces deux stupéfiants. A la demande de l'Office sanitaire, la direction générale des douanes a dû prendre des mesures spéciales vis-à-vis de la contrebande sur ces produits.

Pompes à feu automobiles étrangères

Le secrétariat central de la Semaine suisse nous écrit:

La municipalité de Coire vient de décider l'achat en Allemagne d'une pompe à feu automobile d'une valeur de 250,000 francs. L'industrie suisse des machines est en ce cas comme dans d'autres, satisfaisante à toutes les exigences. L'appel adressé aux autorités cantonales et communales par le Département fédéral de l'économie et recommandant de favoriser l'industrie suisse dans la mesure du possible n'a donc pas été entendu.

Cette façon d'agir de la Municipalité de Coire, cette ignorance complète, ce mépris des intérêts du pays, doit être rendu public. Il semble incompréhensible qu'une autorité suisse puisse favoriser l'étranger au moyen d'argent suisse provenant d'impôts sur la fortune suisse.

La crise du charbon

La « Revue Hebdomadaire » publie un article documenté sur cette question si actuelle et si importante.

L'auteur prétend que le manque de combustible est un leurre, qu'il existe des stocks suffisants, que les ports regorgent de la précieuse marchandise et que la crise de charbon se réduit en somme à une crise de transport.

Sans doute, la production du nord de la France est quasi nulle et la Belgique, toute proche, doit exporter dans cette région la quantité nécessaire à sa consommation.

Théoriquement, le charbon devrait affluer chez nos voisins. Les mines belges sont en pleine exploitation, l'Allemagne doit à la France vingt millions de tonnes par an, l'Angleterre, à partir du 1er janvier, a supprimé la nécessité des licences pour l'exportation et des marchés colossaux ont été traités avec divers districts miniers de la Grande-Bretagne, pour livraison pendant l'année 1920. En outre, l'Amérique, dès que l'embargo sera levé, se dispose à expédier en Europe d'immenses provisions de charbon.

Telles sont les perspectives d'un prochain avenir.

L'auteur de cette étude a procédé à une enquête personnelle dans les ports charbonniers français et les détails qu'il publie sont profondément navrants.

Dunkerque, Calais, Rouen, Cherbourg Saint Nazaire Bordeaux sont positivement embouteillés. Les steamers ne pouvant y être déchargés à leur arrivée perdent de ce fait 15 ou vingt jours. Que sera-ce quand les transporteurs américains seront autorisés à déverser dans ces ports leur noire cargaison?

Aujourd'hui donc, le charbon y stationne des mois durant, s'y accumule et la congestion se change en hypertrophie, faute de wagons disponibles. A Rouen, 700,000 tonnes de charbon flottent sur la Seine, incapables de remonter jusqu'au centre de la France.

Le fret monte, donc il renchérit: c'est la loi. Les transports se font moins vite et coûtent plus cher. Les gros bateaux charbonniers de 3000 tonnes, affrétés au temps, se louent 10 à 12,000 francs par jour et les droits de surestaries constituent une perte pour tout le monde.

Mais pourquoi les moyens de transport sont-ils si défectueux? Pourquoi n'arrive-t-on pas à décongestionner les ports de mer et à rétablir la circulation normale? Pourquoi ces pertes de temps accumulées? Pourquoi ces interminables lenteurs?

« C'est, dit l'auteur, la réduction des heures de travail dans les transports, depuis le transport maritime jusqu'au camionnage à domicile, qui cause la rareté du charbon, et, aussi pour une bonne partie, son prix élevé. »

Les huit heures dans les chemins de fer, les huit heures dans les dockers, les huit heures des camionneurs, les huit heures dans les remorqueurs, les huit heures chez les marins, voilà la cause initiale et directe de la fameuse crise des charbons.

Or, comme malheureusement il ne saurait être question de revenir en arrière, sous peine de déchaîner dans le monde ouvrier une véritable tempête et une résistance invincible, il faudrait instituer des heures supplémentaires et les rendre momentanément obligatoires pour tous les employés de transport. Les heures devraient être payées pour que celui qui est astreint, soit largement rémunéré de ses services.

Il n'existe donc pas de crise de charbon. Le combustible s'accumule dans les ports, ce sont les moyens de transport qui manquent et nous avons sommairement indiqué les mesures à prendre pour remédier à une situation presque désespérée.

CANTON DU VALAIS

La R. P. et le décret concernant le Collège de Brigue sont adoptés

Le peuple valaisan a accepté hier, à une majorité d'environ 2000 voix l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections des députés au Grand Conseil et à une majorité approximative de 4000 voix le décret concernant les travaux de restauration et de construction au Collège de Brigue.

Les districts du Haut-Valais, à l'exception de Brigue, ont voté contre la proportionnelle; cette attitude qui s'explique, partiellement du moins, par la campagne de presse menée par l'un des organes du parti conservateur allemand, est un peu déconcertante. Nos concitoyens de la partie orientale du canton sollicitaient de tous un sacrifice en faveur de leur collège; il n'eût, semble-t-il, pas été de trop qu'ils appuient la réforme désirée par le Bas-Valais.

Celui-ci, par un sentiment de solidarité qui l'honore et un clairvoyant esprit de progrès, n'a pas hésité à accepter la dépense de fr. 300,000 demandée pour le collège de Brigue. Tous les districts romands, excepté celui d'Hérens, ont donné de fortes majorités affirmatives; même le district d'Entremont, réputé par son opposition dans les votations cantonales, a voté oui.

Enfin, l'essentiel, c'est que les deux objets ont franchi l'écueil du referendum avec une facilité que les pessimistes ne croyaient pas aussi grande. Le peuple valaisan entend demeurer à l'avant-garde du progrès. Nous l'en félicitons.

Voici les résultats partiels connus ce matin:

	Proportionnelle		Collège de Brigue	
	Oui	Non	Oui	Non
Monthey	730	181	521	358
St-Maurice	604	107	453	247
Entremont	685	125	454	330
Martigny	1154	86	786	410
Conthey	468	63	347	159
Sion	648	284	570	355
Hérens	295	286	147	423
Lierre	618	188	474	337
Loèche	304	314	447	166
Rarogne-Occ.	151	599	597	151
Viège	193	862	1020	110
Brigue	409	408	769	46
Moerel	80	293	280	90
Conches	200	361	440	107
Total	6539	4157	7305	3289

FAITS DIVERS

Encore, toujours les cartes

On nous écrit:

La situation économique de la Suisse s'est si bien améliorée qu'on entrevoit la suppression prochaine du rationnement du sucre et du fromage. Malgré les rapports que les voyageurs nous font sur la misère et la famine qui règnent dans des pays fort peu distants du nôtre, nous sommes disposés à trouver naturelle la fin de ces restrictions, et on s'en réjouit.

D'ailleurs, quand on jette un regard en arrière sur la période des « cartes », on le fait sans colère; les cartes avaient beau être gênantes; à la longue, et à la réflexion, elles sont apparues comme un mal nécessaire, et surtout comme une protection des faibles.

Je sors de chez mon épicier, qui a dans sa clientèle de riches étrangers. Il me citait un propos récent de l'un d'eux: « C'est dégoûtant, ce pays, on paie et l'on n'obtient pas ce qu'on veut! » Ils existent encore, ces arrogants qui croient que tout s'achète. Vive la Suisse, vive la ville où j'habite, vive mon épicier, si c'est dans ce pays, si c'est chez mon épicier que le richard arrogant a appris que tout n'est pas à vendre. L'égo.

Monthey — Santé publique

L'épidémie de typhus qui régnait depuis quelques semaines à Monthey, peut être considérée comme terminée. On l'attribue à la pollution d'une source alimentant les fontaines de la ville.

Horrible accident

Albert Bianco, 17 ans, travaillant à la scierie Bompard, à Martigny, en voulant remettre une courroie sur une poulie en marche, a été happé. La mort a été instantanée.

Tombé dans un silo

Un ouvrier électricien, nommé Chiappuis, employé à la Doréaz, à Vernayaz, est tombé dans un silo à charbon haut de neuf mètres et s'est tué.

Au Wildstrubel

MM. Furry et Schugler, membres du Club alpin de Berne, viennent de faire avec le guide Théophile Theytaz, d'Ayer, la traversée complète du Wildstrubel; parisi de Montana, ils sont revenus par la Gemmi et Kandersteg.

L'état de la neige et le beau temps ont facilité cette ascension, l'une des premières de la saison.

Chronique séduoise

Banquet populaire conservateur

Le devoir d'un journal impartial est de renseigner ses lecteurs sur toutes les manifestations de la vie publique; c'est pour rester fidèle à cette ligne de conduite que nous avons exposé dernièrement la conférence socialiste du Conseiller national Graber et que nous donnons aujourd'hui une relation du banquet populaire, organisé par le Comité conservateur de Sion; banquet qui, par le nombre imposant des participants et l'importance des questions qui y ont été traitées, constitue une marque de la vitalité du parti au pouvoir.

La grande salle de la Maison Populaire, ornée de guirlandes de lierre et de drapeaux, aux couleurs nationales, était archi-pleine, y compris la scène. A la table d'honneur se trouvaient notamment MM. les Conseillers nationaux Kuntschen et Evéquoz (M. le Conseiller aux Etats Ribordy, souffrant, s'est fait excuser); MM. les Conseillers d'Etat Burgener et Siler, Leuzinger, président de la ville, des représentants des communes voisines, etc.

M. Henri de Preux, président ouvre la série des discours en rappelant que la journée du 26 octobre fut une remarquable victoire pour le parti conservateur. Il adresse son salut aux magistrats de la ville et de la campagne, présents au banquet, aux représentants du clergé à la population rurale, commerçants et industrielle; aux chrétiens-sociaux qui travaillent à soustraire les ouvriers aux idées subversives du socialisme révolutionnaire, aux jeunes conservateurs, aux représentants de la presse. Il oppose l'idéal conservateur qui veut que la démocratie évolue dans la légalité, aux conceptions radicales centralisatrices et aux théories communistes, et fait appel aux hommes de bonne volonté pour qu'ils répandent les saines doctrines, par la parole et la plume.

M. l'abbé Jérôme Zimmermann, au nom du clergé exprime sa reconnaissance au parti conservateur pour son courage et sa ferme volonté d'appliquer les principes religieux dans la politique sociale; il rend hommage aux vétérans du parti dont la vie entière est un exemple et montre le danger actuel du socialisme qui se présente avec une doctrine établie et des chefs éloquentes qui savent entraîner les masses, qui lorsqu'ils viennent chez nous sachant qu'ils ont comme auditoire, des populations croyantes, semblent avoir trempé les doigts dans un bénitier et proclament que le socialisme n'est pas ennemi de la religion. L'Eglise ne condamne pas les doctrines économiques mais elle condamne le socialisme parce qu'il est matérialiste et athée et l'orateur ajoute: « Nous devons lutter contre lui pour les générations qui montent, car il veut arracher nos enfants en leur infusant ses doctrines. »

M. Zimmermann appelle de ses vœux des conférences populaires conservatrices enseignant le socialisme chrétien dans toutes nos communes.

M. Kuntschen, Conseiller national, déclare qu'au soir de sa carrière politique, il éprouve une grande joie en contemplant cette assemblée débordante d'entrain et de jeunesse et éclairée d'un radieux soleil. Les vétérans qui ont assisté il y a quarante ans, aux premiers succès du parti conservateur séduois sont maintenant rares; il y en a encore cependant l'un ou l'autre dans cette salle. Les radicaux étaient alors maîtres absolus de la ville; c'était l'époque où l'on avait déchaîné le Kulturkampf. Le parti conservateur a toujours défendu les principes du droit et de la liberté; il a été l'ami du progrès et les étrangers qui viennent en Valais se plaisent à en louer le développement.

M. Kuntschen parle ensuite de la Société des Nations: La Suisse est à un tournant de son histoire; elle est en ce moment sollicitée d'entrer dans la Société des Nations; cette question qui paraissait fort simple au début cause maintenant quelque angoisse; mais tout s'arrangera certainement. Il y a longtemps que des hommes de génie et de cœur avaient songé à empêcher le retour des guerres; les horreurs de celle dont nous venons de sortir ont donné une nouvelle actualité au problème et les Alliés ont inscrit au frontispice du traité de Versailles les mots « Pacte de la Société des Nations ». Il s'agit de substituer au régime de la force, l'empire du droit. La Ligue est formée de cinq Etats alliés; 13 Etats neutres, parmi lesquels la Suisse, sont invités à donner leur adhésion dans les deux mois qui suivent la mise en vigueur du traité de paix soit jusqu'au 10 mars; jusqu'à cette date le peuple suisse sera appelé à se prononcer. Les organes de la Société seront une assemblée dans laquelle chaque Etat a droit à une voix un conseil exécutif dont les membres sont pris dans les Etats alliés et quelques Etats

neutres — la Suisse n'en a pas —; par contre le privilège d'être le siège du secrétariat permanent compense amplement cette situation; il y aura également un tribunal arbitral international. Les buts de la Ligue sont: 1. Empêcher le retour des guerres; 2. Interdire les traits secrets; 3. restreindre les armements; 4. régler le sort des colonies et enfin élaborer une législation du travail.

La neutralité militaire de la Suisse est garantie par l'art. 435 du traité de paix qui proclame que tous les bénéfices accordés à notre pays par le traité de 1815 demeurent réservés à l'exception de la question de la Savoie. Mais il n'en sera pas de même de notre neutralité économique car si un Etat interrompt par la suite les prescriptions de la Société des Nations, tous les autres membres devront rompre leurs relations avec cet Etat. Quoi qu'il en soit, la Suisse, placée au centre de l'Europe et ne pouvant vivre de ses propres ressources, doit donner son adhésion. Une divergence s'est élevée entre le Conseil suprême et les autorités fédérales au sujet d'une réserve formulée par celles-ci à l'endroit de notre entrée dans la Société des Nations; mais il n'y a pas de doute que ce nuage se dissipera.

M. Léon de Riedmatten porte un toast vibrant à la patrie suisse, valaisanne et séduoise dont il célèbre en un langage imagé les beautés incomparables.

M. Raymond Evéquoz, Conseiller national, expose dans ses grandes lignes le programme de la droite conservatrice catholique aux Chambres fédérales, en face des importants problèmes de l'heure actuelle. La droite catholique qui fut longtemps un parti d'opposition est devenue un parti de collaboration partielle depuis qu'un de ses membres est entré au pouvoir suprême fédéral; maintenant qu'il a deux Conseillers fédéraux et que le parti radical n'a plus la majorité, il doit être un parti de collaboration totale. L'orateur reconnaît que la collaboration partielle donnée au régime radical n'a pas toujours été très heureuse; elle a permis l'adoption de fâcheuses lois centralisatrices.

Les principales questions auxquelles les Chambres auront à s'occuper sont en premier lieu la révision de la Constitution; cette révision doit être aussi limitée que possible, car si on l'étend trop, il est à craindre que ce soit à nos dépens; nous devons demander qu'elle établisse d'abord l'égalité absolue de notre religion avec les autres cultes; le maintien du Conseil des Etats dans sa forme actuelle afin que le fédéralisme ne soit pas ébranlé. En second lieu les problèmes financiers et économiques; la Confédération se trouve devant des difficultés considérables par suite de l'immense dette de guerre, de l'augmentation des traitements de ses employés. Espérons que notre nouveau ministre des finances, M. Bussy, qui a toujours été attaché aux principes fédéralistes, saura trouver une solution heureuse sans porter atteinte à l'autonomie fiscale des cantons. Enfin, il y a les questions sociales; il faut travailler au rapprochement des classes, au développement de l'esprit d'humanité. La loi sur la réglementation du travail a fait l'objet d'une initiative et sera soumise au peuple; l'objet est d'une grande importance, et il est à désirer que le parti conservateur le mette en discussion. Par contre pour la loi sur la durée du travail, le referendum n'a pas été demandé. Pour que l'œuvre sociale soit complète, il faut aussi songer à procurer aux ouvriers un lopin de terre où ils pourront employer utilement leurs loisirs ou à mettre ce temps à profit pour développer leur éducation. Les tâches qui restent sont nombreuses; il y a encore le monde ouvrier campagnard à protéger; il faut songer à remédier à la dépopulation des campagnes, à l'assurance des vieillards et des invalides, à la lutte contre la tuberculose qui fait tant de ravages, même dans nos contrées valaisannes si salubres.

A tous ces problèmes, le parti conservateur est prêt à donner toute sa sollicitude. Il a assumé les responsabilités du pouvoir; il assumera également les charges qui en découlent.

M. le Conseiller d'Etat Burgener salue dans le parti conservateur-progressiste de Sion, l'avant-garde du parti conservateur valaisan. Il célèbre les progrès que la capitale, grâce à l'initiative du parti au pouvoir, a réalisés dans le dernier quart de siècle au point de vue intellectuel et social et rend un hommage mérité à la politique éclairée, sage et prudente du parti.

M. Curti, secrétaire-ouvrier des chrétiens-sociaux de Fribourg, apporte le salut de ses concitoyens au Valais conservateur; il se réjouit du succès remporté le 26 octobre, car, dit-il, « les joies de la terre valaisanne sont les joies de la terre fribourgeoise. » Les deux cantons sont toujours animés du même idéal. Il invite les chrétiens sociaux du Valais à travailler à l'organisation professionnelle. Les chrétiens sociaux seront, déclare-t-il, le coin d'acier qui fera sauter le bloc socialiste révolutionnaire.

M. Joseph Kuntschen, vice-président de la ville, nommé major de table, félicite le tenancier de la Maison Populaire, M. Isidore Muller pour l'excellent banquet qu'il a servi et remercie les gracieuses sommelières puis il donne la parole à M. Leuzinger qui, après s'être excusé de n'avoir pu préparer un discours, étant resté longtemps la veille avec les Entremontants, fait néanmoins un éloquent exposé du programme qu'il se propose de réaliser dans les domaines de l'instruction publique et de l'assistance en demandant la collaboration de tous les citoyens.

M. Cyrille Pitteloud parle au nom des communes d'Hérens, M. Vincent Roten, au nom des étudiants suisses et M. Elie Roux au nom des communes rurales du district.

Tous ces discours sont très applaudis et les intermèdes occupés par des chants et des productions d'un petit orchestre.

Echos

L'encéphalite léthargique

On parle beaucoup depuis quelques temps d'une maladie nouvelle ayant des analogies avec la maladie du sommeil. On l'a dénommée « l'encéphalite léthargique ». L'académie française de médecine s'en est occupée la semaine dernière.

Voici quels en sont les symptômes principaux: état d'infection accentuée, avec fièvre voisine de 39°, parfois sensiblement plus élevée; d'oppression profonde avec perte des forces; somnolence qui peut se prolonger des jours et même des semaines et susceptible d'aller jusqu'à une véritable léthargie; enfin paralysie oculaire, avec chute de la paupière, strabisme et parfois abolition des réflexes; d'autres paralysies, notamment celle du facial ou du trijumeau, ont été constatées.

Contrairement à ce qu'on a prétendu, cette maladie n'a pas de rapport avec celle provoquée dans les pays chauds par les piqûres de mouches tzé-tzé.

M. Netter, dans une séance précédente, avait signalé un retour de l'épidémie d'encéphalite léthargique qui avait été notée en 1918, et faisait remarquer la coïncidence, aux deux dates, avec des cas de grippe nombreux. C'est un point sur lequel M. Acharid a insisté dans la dernière séance, sans pouvoir préciser si les lésions encéphaliques étaient causées par le virus grippal ou par une infection secondaire. En même temps, il estime que le fait de trouver dans le liquide céphalo-rachidien une quantité anormale de globules blancs, signe de réaction méningée, n'est pas suffisant pour rejeter le diagnostic d'encéphalite.

M. Netter, qui considère également que la présence d'une réaction méningée importante n'est pas en faveur de l'encéphalite, a parlé de la contagiosité de la maladie, pas niée, mais peu à craindre cependant; de sa gravité, qui est démontrée par le fait que 25% des malades en meurent, des ressemblances qu'elle présente avec la poliomyélite épidémique, qui attaque la moelle comme cette maladie attaque la base du cerveau; de sa microbiologie, qui se résume dans la probabilité d'un virus filtrant; de sa transmission par les voies respiratoires supérieures. Il a lu ensuite un travail de MM. Combemale et Duhot, qui signalaient une épidémie d'encéphalite léthargique ayant éclaté à Lille et dans les environs, et qui continuait à se développer; par le fait d'une contagion qui n'est pas douteuse et qui s'effectue par l'intermédiaire des convalescents et des personnes ayant soigné ou approché les malades.

En résumé, maladie grave, actuellement peu répandue, mais dont les atteintes sont signalées sur plusieurs points, se transmettant d'homme à homme par les sécrétions buccales, nasales et pharyngées, et qui semble devoir exiger des précautions analogues à celles que l'on recommande contre la grippe, avec laquelle elle offre peut-être un lien de parenté plus ou moins direct.

Nouvelle à la main

Un bambin regarde avec attention son père élu député aux dernières élections générales françaises. Entre la mère et le bambin ce dialogue:

— Ce n'est pas en regardant ton père que tu apprendras la géographie!

— Si, maman, il représente un département.

La Hollande refuse de livrer Guillaume

M. Loudon, ministre des Pays-Bas à Paris, s'est rendu vendredi, à 5 heures au ministère des affaires étrangères, et a remis à M. Millerand le texte de la réponse de son gouverne-

ment à la note des puissances alliées, relative à l'extradition de l'ex-empereur d'Allemagne.

Voici le texte de la réponse du gouvernement néerlandais à la demande des Alliés en vue de l'extradition de Guillaume II.

« Par une note verbale en date du 15 janvier 1920, remise à l'envoyé de la reine à Paris, les puissances, en se référant à l'article 227 du traité de Versailles, demandent de remettre entre leurs mains Guillaume de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, afin qu'il soit jugé.

« A l'appui de cette demande, elles font observer que si l'ex-empereur était resté en Allemagne, le gouvernement allemand aurait, aux termes de l'article 228 du traité de Versailles, été obligé de le livrer.

« En rappelant comme violation préméditée des traités internationaux ainsi que comme méconnaissance systématique des règles les plus sacrées du droit des gens, nombre d'actes commis pendant la guerre par les autorités allemandes, les puissances en font remonter la responsabilité au moins morale, à l'ex-empereur. Elles émettent l'opinion que la Hollande ne remplirait pas son devoir international si elle refusait de s'associer à elles dans la mesure de ses moyens pour poursuivre, ou du moins ne pas entraver le châtiement des criminels.

« Elles font ressortir le caractère spécial de leur demande, qui vise non pas une accusation juridique, mais un acte de haute politique internationale, et elles font appel au respect du droit et à l'amour de la justice de la Hollande, pour ne pas couvrir de son autorité morale la violation, par l'Allemagne, des principes essentiels de la solidarité des nations.

« Le gouvernement de la reine a l'honneur de faire observer tout d'abord que les obligations qui, pour l'Allemagne, auraient pu résulter de l'article 228 du traité de paix, ne peuvent valoir pour déterminer le devoir des Pays-Bas qui ne sont pas partie dans ce traité. Le gouvernement de la reine, de son côté par des raisons imprescriptibles, ne peut envisager la question, soulevée par la demande des puissances, que du point de vue de son propre devoir. Il a été absolument étranger aux origines de la guerre et a maintenu, non sans difficulté, sa neutralité jusqu'au bout. Il se trouve vis à vis des faits de la guerre, dans une position différente de celle des puissances. Il repousse avec énergie tout soupçon de vouloir couvrir de son droit souverain et de son autorité morale, des violations des principes essentiels de la solidarité des nations; mais il ne peut reconnaître comme un devoir international de s'associer à l'acte de haute politique internationale des puissances. Si, dans l'avenir, il est institué par la Société des Nations une juridiction internationale compétente pour juger en cas de guerre des faits qualifiés de crimes et soumis à des sanctions par un statut antérieur aux actes commis, il appartenra aux Pays-Bas de s'associer à ce nouveau régime.

« Le gouvernement de la reine ne peut admettre, dans le cas présent, d'autre devoir que celui que lui imposent les lois du royaume et la tradition nationale. Or, ni les lois du royaume, basées sur des principes de droit universellement reconnus, ni les respectables traditions séculaires qui ont fait de ce pays, de tout temps, un lieu de refuge pour les vaincus des conflits internationaux, ne permettent au gouvernement des Pays-Bas de référer aux désirs des puissances, en retirant à l'ex-empereur le bénéfice de ces lois et de ces traditions. Le droit et l'honneur national, dont le respect est un devoir sacré, s'y opposent.

« Le peuple néerlandais, mu par un sentiment auquel, dans l'histoire, le monde a rendu justice, ne saurait trahir la foi de ceux qui se confient à ses libres institutions. Le gouvernement de la reine se plaît à croire que les puissances reconnaîtront le bien-fondé de ces considérations, qui excluent toute appréciation de personne, et qui lui semblent si préemptoires qu'elles ne peuvent raisonnablement donner lieu à des appréciations erronées. »

ETRANGER

Spéculation sur les cadavres

En profitant des sentiments de pitié vis-à-vis des morts pour la patrie, des sociétés se sont constituées aux Etats-Unis qui recommandent aux parents des soldats tombés sur les champs de batailles de France, de faire revenir les corps de ces glorieux morts. Pour l'arrangement de ces transports, on a cependant demandé des prix tellement exagérés que le gouvernement américain a dû avertir l'opinion publique. Sous les auspices de M. Taft une société s'est maintenant constituée qui a déclaré la guerre à ces spéculateurs sans scrupule, et qui cherche à convaincre le public de laisser en France les soldats qui y sont tombés. Secondée par l'Etat, cette société garantit que les cimetières américains en France seront bien soignés. De nombreuses familles, qui avaient déjà décidé de faire un contrat de transport, sont revenues sur leur décision.

La vierge de Novéant

Les journaux ont signalé l'émotion causée à Novéant (Meurthe et Moselle) par de prétendues apparitions de la Vierge.

Le curé de la localité, l'abbé Bentz, est fort sceptique. Interrogé par le reporter de l'« Echo de Paris », accouru sur les lieux, il a donné les explications suivantes:

« Avant tout, a-t-il déclaré, laissez-moi vous dire qu'il n'y a rien de vrai dans cette histoire. Je ne conteste pas que les branches d'un arbre de la place de l'Eglise dessinent avec le monument les contours assez exacts d'une statue... Les heures de l'apparition correspondent avec le lever et le coucher du soleil. A ce moment, tout est sombre et seuls apparaissent nettement les contours de l'arbre et de l'église qui, en se rejoignant, forment, comme je vous l'ai dit déjà, l'image d'une statue de la Vierge.

L'église de Novéant se trouve située sur une hauteur, entourée d'arbres, qui domine le village. — M. l'abbé Bentz montre au reporter la forme particulière d'un arbre dont le sommet se confond avec le toit de l'église, et qui forme d'une façon très nette une image de la Vierge de Lourdes avec les mains jointes.

« Sous la lumière crépusculaire spéciale, explique M. l'abbé Bentz, cette image apparaît encore plus nettement; il n'en a pas fallu davantage pour ébranler l'imagination populaire. »

Un attentat contre un train

Le train provenant de Côme, au moment où il approchait de Milan, à la sortie du tunnel situé entre Lissone et Monza, a été l'objet d'une agression. Un groupe de jeunes gens qui se sont enfuis ensuite ont lancé contre le train du liquide inflammable qui a blessé quelque peu un machiniste.

Le brigandage en Allemagne

Jedi soir, au cœur de Berlin, dans la Grenadierstrasse, une femme a été assaillie par deux bandits, qui l'ont dépouillée de 200,000 marcs qu'elle portait dans un sac à main.

Dans la matinée, trois malfaiteurs ont attaqué une automobile de la mine Constantin, à Buchum dans laquelle se trouvaient des employés du bureau central chargés de transporter au puits 6 l'argent destiné à payer les salaires des ouvriers. Les assaillants se sont emparés de 337,000 marcs et ont disparu.

Arrestation d'un anarchiste

Les journaux italiens de Milan annoncent que le procureur du roi à Florence a ordonné l'arrestation de l'anarchiste connu Henri Malatesta, à la suite d'un discours qu'il a prononcé dimanche dernier à Florence.

Propositions de paix des soviets

Un radio-télégramme du gouvernement des soviets dit:

« Le gouvernement des soviets avise l'Entente qu'il est prêt à reprendre avec elle les

relations commerciales, mais qu'avant tout, il est indispensable de conclure un armistice. » Si les gouvernements alliés n'accordent pas cet armistice, tous les vaisseaux de l'Entente qui sont actuellement dans les ports russes seront coulés. »

DERNIERE HEURE

Le refus de la Hollande

LONDRES, 25. — L'Agence Reuter croit savoir que dans les milieux bien informés on est d'avis que la réponse du gouvernement néerlandais à la note des alliés relative à l'extradition de l'ex-empereur d'Allemagne ne doit pas être considérée comme mettant fin à l'incident. La réponse sera certainement examinée par le Conseil suprême ou par l'organe qui lui succédera. Elle sera ensuite l'objet de nouvelles négociations entre les Pays-Bas et les Alliés, suivant des formes déterminées. En tout cas, on ne doit pas considérer que la phase actuelle soit la dernière.

BERLIN, 25. — Quelques journaux ont publié une information de la Haye d'après laquelle l'ambassadeur d'Allemagne en Hollande aurait exprimé le vœu que l'ex-empereur d'Allemagne puisse retourner en Allemagne, et le désir de le mettre à la disposition des Alliés. L'arrivée de l'ancien ministre von Kuhlmann serait en relation avec ce fait.

Comme l'agence Wolff l'annonce de source autorisée, cette nouvelle serait absolument fautive. M. de Kuhlmann est en ce moment en Hollande pour des affaires absolument privées.

Les grèves en Italie

ROME, 25. — L'arrivée de M. Nitti à Rome correspond avec une attitude plus énergique du ministre vis-à-vis des cheminots grévistes. En premier lieu, le gouvernement a invité les employés provisoires engagés pendant la guerre — ils sont 30,000 — à remplacer les 12,000 rappelés sous les armes. Ils doivent immédiatement reprendre le service; autrement ils seront considérés comme démissionnaires et leurs places seront supprimées.

On assure que le gouvernement saisira cette occasion pour se débarrasser d'une foule d'employés surnuméraires, qui, pendant et depuis la guerre, encombrèrent les bureaux et les services des chemins de fer de l'Etat.

Le conseil des ministres a aussi décidé d'inviter les agents qui sont en possession d'une nomination régulière et d'un emploi stable à reprendre leur service mardi 27 janvier, sous peine de l'application des dispositions de la loi. Au contraire, pour le personnel qui s'est montré fidèle, le gouvernement a pris des mesures pour récompenser son travail exceptionnel par des prix spéciaux: A tous les agents qui, pendant la grève, ont prêté serment et servent sur les trains le long des lignes et dans les gares, dans les ateliers, magasins, etc., il sera versé une indemnité extraordinaire de 150 liras pour les catégories supérieures et cela en plus de l'indemnité de 300 liras déjà créée et qui sera payée à fin janvier.

Un autre communiqué du ministre des transports annonce qu'à tout le personnel en grève ne sera pas payé le salaire pour les jours d'absence du service et ne sera pas versée l'indemnité extraordinaire de 300 liras qu'il devait toucher à la fin janvier.

En Pologne

VARSOVIE, 25. — Dans les milieux politiques français on prétend que les conditions de paix suivantes ont été remises à la Pologne par les soviets:

1. Reconnaissance des frontières historiques orientales de la Pologne.
2. Indemnisation de tous les Polonais ayant subi des pertes causées par la révolution bolcheviste en Russie.
3. Engagement du gouvernement bolcheviste à renoncer à toutes agitations en dehors

des frontières occidentales de la Russie. La Pologne garderait toute liberté d'action contre les agitateurs bolchevistes et aurait le droit

On doute que le gouvernement polonais puisse accepter ces conditions, vu le manque de bonne foi des soviets.

Les rapports entre la population polonaise et les autorités allemandes en territoires devant être cédés aux Polonais sont très tendus. En Poméranie, les Allemands prennent les matières premières et les denrées agricoles pour les envoyer en Allemagne. A la diète de Varsovie, un député a demandé que le gouvernement saisisse de ces faits le Conseil suprême.

M. Hoover a déclaré que la Pologne est actuellement le seul Etat qui puisse résister au bolchevisme. Cette raison est suffisante, a ajouté M. Hoover, pour que l'Amérique et les grandes puissances prêtent leur aide à la Pologne.

Le premier paquebot polonais « Kosciuszko » est entré au port de Dantzig, venant d'Amérique, chargé de denrées alimentaires pour la Pologne.

Une offre à Carpentier

PARIS, 25. — L'« Auto » annonce que M. William Fox, président de la Société « Fox Film Corporation », offre à Carpentier gagnant ou perdant 250,000 dollars, ou américain (environ 2 millions 750,000 fr.) pour son match avec Dempsey, le 4 juillet prochain aux Etats-Unis en outre 35% des bénéfices s'il est gagnant, 15% s'il est perdant à condition qu'il annule les engagements qu'il a pu signer jusqu'au mois de juillet.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes —

Valériane-Koublon

— ZYMA —

Entièrement inoffensives
Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50

Se trouve dans toutes

les pharmacies

LE VRAI CONNAISSEUR

portera toujours sur soi une boîte de **Tablettes Gaba**, pour se préserver des **rhumes refroidissements et maux de gorge.**

Méfiez-vous!

Exigez les **Tablettes Gaba** en boîtes bleues à fr. 1.75.

On demande tout de suite une

Bonne

Sommelière

Entrée immédiate.
S'adresser HOTEL du GOLF, MONTANA.

On cherche

une jeune fille honnête et sérieuse pour aider dans un petit ménage.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Une Aventure de Vidocq

EPILOGUE

LA DERNIERE VOCATION DE FURET

Quelques jours après ces tragiques événements, un dîner réunissait, dans le petit hôtel de la rue du Roi-Doré, les intimes d'Henri et de Jeanne Montsimon, ceux dont la foi en l'innocence du neveu de Chasseneuil n'avait jamais été ébranlée, ceux qui, depuis Vidocq, en passant par Casimir Furet, Balzac, Barye, Mène, jusqu'au brave Lapouche, n'avaient pas hésité — sans se soucier des risques et des dangers pouvant en résulter pour eux — à se jeter à corps perdu dans une lutte qui pouvait paraître folle pour faire triompher la justice et la vérité.

Et maintenant, leur obstination, leur dévouement avaient leur récompense, la seule qu'ils ambitionnaient: Henri de Montsimon était de nouveau au milieu d'eux!

« Nous obtiendrons la réparation de l'iniquité, s'était écrit jadis Balzac, et nous l'obtiendrons éclatante! »

Elle ne pouvait l'être davantage.

Devançant l'arrêt de la Cour qui, par suite des nécessités de la procédure, ne serait guère rendu avant trois mois, l'opinion publique, unanime avait prononcé la réhabilitation de Henri de Montsimon.

Il n'était encore qu'en liberté provisoire — la loi ne permettant pas qu'il en fut autrement tant qu'un second jugement n'aurait pas effacé le premier, — mais qu'importe!... pour tout le monde, pour les magistrats eux-mêmes, ce jugement n'était plus qu'une formalité, la consécration légale d'une sentence de réparation déjà rendue par Paris tout entier.

— Paris! De quelle stupeur il avait été frappé en apprenant tout à coup que pendant 20 ans, le crime était demeuré installé en maître au cœur même de la justice; que ce Poulain de Figères, considéré comme un modèle de conscience et d'intégrité, était le plus effroyable des bandits!...

Les journaux avaient raconté avec force détails la lutte épique engagée depuis plus de deux ans entre le chef de la Streté et cette mystérieuse et toute-puissante mafia.

Vidocq était devenu plus populaire que jamais. Quant à Montsimon, à qui les infernales machinations de la bande maudite avaient failli coûter la liberté, l'honneur, la vie, les témoignages de chaleureuse sympathie qu'il recevait de toutes parts, lui apportaient enfin la compensation de ses souffrances imméritées.

Ces témoignages n'émanaient pas seulement de ses amis, de ses anciens condisciples de l'Ecole de Médecine, de ses camarades d'Internat, de ses professeurs, de ses maîtres qui allaient dans quelques jours fêter son retour au milieu d'eux par un banquet déjà baptisé par Balzac: « Le Banquet de la double délivrance! » Délivrance de l'innocent injustement frappé et délivrance aussi du danger que faisait courir à la société la plus mons-

trieuse organisation du crime qui eut peut-être jamais existé.

Mais chaque jour, Henri et Jeanne — car la sœur courageuse et dévouée était enveloppée avec le frère dans la même atmosphère de sympathie — chaque jour, le courrier leur apportait d'innombrables lettres de personnes inconnues exprimant sous une forme parfois naïve, mais toujours émue et sincère, les mêmes sentiments de commisération pour tant de douleurs injustement subies et de confiance que la destinée longtemps si cruelle pour eux leur réserverait désormais toute la joie et le bonheur mérités.

La joie, certes, elle régnait ce soir-là dans l'atelier de la rue du Roi-Doré, où avait été dressée la table autour de laquelle étaient assis Henri et Jeanne de Montsimon, Vidocq, Casimir Furet, Balzac, Mène, Barye et Lapouche.

Ce dernier avait bien fait quelques difficultés pour venir trouvant « que c'était du trop beau monde pour lui ».

— Nous n'étions pas du trop beau monde pour vous, mon brave Lapouche, lui avait répondu Montsimon, quand vous êtes venu tout exprès à Brest pour me sortir du bagne. Nous voulons, ma sœur et moi, que notre première réunion rue du Roi-Doré soit réservée à ceux qui se sont inlassablement dévoués pour nous... La fête ne serait pas complète si vous n'y étiez pas!

Pour que la fête fut complète, Lapouche était venu.

Ce que fut ce dîner d'intimes nous le laissons penser: Ce n'était pas de la joie, mais une folle exubérance.

Soul Casimir Furet semblait préoccupé.

Depuis trois jours, du reste, c'est à dire depuis qu'Henri et sa sœur remis en liberté étaient rentrés rue du Roi-Doré, Casimir était étrange.

L'avant-veille, Henri et Jeanne l'avaient vu arriver dans la matinée, solennel, ganté de frus, sanglé dans une impeccable redingote.

— Vous venez partager notre déjeuner! s'était écrié joyeusement Henri en l'apercevant. Ça c'est gentil!

— Non, mon cher Montsimon, avait répondu gravement Casimir, je ne me serais pas permis...

— Comment, pas permis?... Est-ce que vous n'êtes pas ici chez vous? D'abord pas de « Montsimon » gros comme le bras!... « Henri » s'il vous plaît... et nous nous dirons « tu » que je n'y verrais pas d'inconvénient... cela me fera même grand plaisir.

— Et à moi aussi, s'était écrié Casimir avec élan...

— Alors, entendu!

Les deux jeunes gens s'étaient vigoureusement serrés les mains, puis après s'être recueilli, Casimir encore peu familiarisé avec ce traitement avait repris:

— Votre accueil... ton accueil m'encourage; voici donc ce que j'amène. Mon cher Montsimon... je veux dire: mon cher Henri, vous, tu...

Casimir, s'embrouillant dans les « Montsimon », les « vous » les « tu », s'arrêta net, puis, s'apprimant tout prambule, déclara brusquement en semblant faire un grand effort:

— J'ai un aveu à te faire.
(La fin au prochain numéro)

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH FRES

Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

VIANDES 1^{ER} CHOIX

Bouilli	à Frs. 3,80, 4,50, 5,20 le kg.
Rôti	4,80, 5,50, 6,20 »
Beau bœuf salé	4,50, 6,20 »
Tétines fraîches et salées	4.— »
Belle graisse fondue et à fondre	4.— »

Charcuterie

Saucissons pur porc	à Frs. 10.— le kg.
Saucissons mi-porc	8.— »
Saucisses pur porc	9.— »
Saucisses mi-porc au foie et aux oignons	4.— »
Cervelas et vienneries	4,80 la do.
Gendarmes et saucisses au cumin	4.— »

Expéditions soignées et contre remboursement

Henri Kuser S.A.

Boucherie et charcuterie

LAUSANNE

Gare du Flon — Téléph. 31.20

Demandes nos prix spéciaux pour quartiers devant et derrière extra
Marchandise extra pour saler.

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

Livraison rapide

F. WIRZ

Téléphone 363 — VEVEY — Téléphone 363

Appareilleur - Ferblantier - Couvreur

Installations sanitaires modernes.
Service d'eau chaude par l'électricité seule ou combiné avec le potager ou autre

Chauffe-bain électrique

le meilleur marché, pas d'entretien
sans aucune surveillance, ni danger.
Fabrication suisse.



GUÉRISON complète et rapide des cas les plus graves, récents et anciens de diabète, anémie, impuissance, toux, bronchite, asthme, rhumatisme, névralgie, goutte, maladie du foie retour d'âge, constipation, eczéma et toutes les maladies de la peau, barbe, cheveux, anus, ulcères varicelleux et autres etc., par les merveilleux extraits de plantes du Docteur DAMMANN différents pour chaque maladie. Demandez circulaire N° 65 avec preuves du Prof. P. Parat pharmacien Rue Ancienne, Genève, (Carouge) en décrivant bien la maladie. 38086

Baume St-Jacques

de C. Traumann pharm. BALE

Prix Fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcères, brûlures, varicelle, et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, contusions, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, BALE. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Loyet. Sierre: Pharm. Burgesser-de Chastonay

"IDEAL"

est en effet la crème pour chaussures "Idéal" car elle donne non seulement aux souliers un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable. Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicerie, la crème "Idéal" Boîtes de différentes grandeurs. Seul fabricant G. H. Fischer, fabrique chimique de graisses et d'allumettes, Fehraltorf (Zurich) fondée en 1860.

Mme Ida Reichenbach
Sage-femme diplômée 1^{re} classe
Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous
11 rue Verdaine, Genève
Pensionnaires Téléphone 39,97

Travaux d'impression en tous genres

Imprimerie Gessler

SION

MAISON POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

TOUT ce qu'il faut pour ou qui concerne la **MUSIQUE**

Foetisch Frères S.A.

à LAUSANNE, NEUCHÂTEL et VEVEY

PIANOS — HARMONIUMS
INSTRUMENTS et ACCESSOIRES
CORDES préparées renommées.
ABONNEMENTS à la MUSIQUE
TOUTE la Littérature Musicale.
GRANDE LIBRAIRIE THEATRALE
GRAMOPHONES et DISQUES

Pour la ponte et l'élevage

l'Aliment concentré

de la Maison E. Nicolle

Succ. de L. Cusnoud-Landolt à Lausanne

est toujours le meilleur et le plus économique

Graines mélangées pour volailles

Téléphone 21.29

Par le Froid
Par l'Humidité

ne sortez pas sans mettre EN BOUCHE

UNE PASTILLE VALDA

pour ÉVITER ou pour COMBATTRE

Maux de Gorge, Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, etc.

Mais surtout, EXIGEZ TOUJOURS

LES VÉRITABLES

Vendues seulement en **BOITES** de 1. 90 portant le nom

VALDA

Corsets orthopédiques
en tous genres et d'exécution très soignée

Ceintures abdominales
de tous systèmes

Bas élastiques
en tissus divers: soie, fil, coton

Maison **Hausmann S.A.**, Rue du Lion d'Or 6 Lausanne

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.

Exécution prompte et soignée
IMPRIMERIE GESSLER, SION

Fleurs naturelles

EN GROS

Se recommande

C. ZUMOFEN - DE CHASTONAY

21, RUE DU FORT-BARREAU, 21

GENÈVE

Téléphone No 84.15 de 8 h. 1/2 M. à 5 h. 1/2 S.
" No 78.00 de 5 h. 1/2 S. à 8 h. 1/2 M.

Panier varié de 3 kg. à partir de fr. 15.- franc

RIEN NE VAUT LA

TISANE DE SANTÉ

des TRAPPISTES

uniquement composée de simples

CONTRE:

CONSTIPATION

et affections qui en dérivent:

MAUX D'ESTOMAC
ET DES REINS
VICES du SANG, BOUTONS
ROUGEURS, MIGRAINES, etc.

Prix: 4^{fr} 50

ECHANTILLON GRATUIT sur demande

se trouve: PHARMACIE NATIONALE
4, Faubourg Poissonnière, Paris
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

« A. Marsauche, agent général pour la Suisse, Malley-Lausanne, téléphone 3093. »

Instruments à Cordes

Archets
Colophane
Pupitres
Métronomes
Diapasons
Cordes

ATELIERS DE RÉPARATIONS - LUTHERIE

Bâle - Hug & Cie - Bâle

DEMANDEZ LE CATALOGUE C

Boucherie François Rossier

Av. de Rumine, 3, Lausanne

offre: saucisses de bœuf à frs. 2.— le kilo. Bouilli à fr. 4.— le kg. graisse de bœuf, non fondue à frs. 4.— le kilo.
Expédition par colis postal.

Turgol Schnee GABA

Zur Hautpflege

La dansomanie

Les « dansings » — lisez établissement où l'on danse — pullulent dans Paris. C'est une épidémie aussi dangereuse que la grippe espagnole. Chaque jour voit s'ouvrir une nouvelle salle, et, dans toutes, la place manque pour les fidèles du « one step » et du « fox trot ».

Il y eut un temps, qui n'est pas éloigné où les jeunes hommes se montraient rebelles à se mouvoir en cadence. Il semblait que la faculté dansante se fut affaiblie chez les Français. Dans les soirées, les maîtresses de maison recouraient à toutes les ruses pour décider les cavaliers réfractaires à faire de temps en temps une invitation; on avait soin, aux réceptions de l'Elysée, d'envoyer des délégations de polytechniciens et de saint-cyriens pour empêcher les jeunes filles de faire tapiserie désespérément; encore quelques-uns semblaient-ils en service commandé.

Le tango vint. Il remit la danse en quelque faveur par sa bizarrerie, sa difficulté et aussi une certaine inconvenance dont on semblait s'émouvoir: on ne fait du bruit dans le monde que si l'on scandalise un peu. L'engouement actuel pour les « dansings » n'en est pas moins une conséquence de la guerre, comme la fureur des bals était un effet de la Révolution, en prairial an VII, quand Gardel donnait sur la scène de l'Opéra une jolie pantomime intitulée la « Dansomanie ». Un pareil phénomène se produit à la suite de toutes les époques troublées, qui font sentir aux hommes la fragilité de notre existence et l'incertitude des choses humaines. Ce que dit Benjamin

Constant de la morale peut aussi s'appliquer au sérieux de la vie. « Elle a besoin du temps C'est là qu'elle place ses dédommagements et ses récompenses. » Mais qui peut se flatter d'avoir du temps devant soi quand on a vu la mort moissonner tant de monde sur l'échafaud ou sur le champ de bataille?

Sous le directoire comme maintenant, on établissait partout des salles de danse. « Violons, réveillez-vous! Voilà six écus de six livres et une bouteille de vin pour votre nuit, » écrivait l'auteur du « Nouveau diable boiteux ». Bienheureux le ci-devant riche qui sait râcher. Il vit en faisant sauter les nouveaux riches.

La « sauteuse » et le « tressin » forment leur pas dans les endroits les plus imprévus. « On danse aux Carmes où l'on égorgeait, dit Mercier; on danse au noviciat des Jésuites; on danse au couvent des Carmélites du Marais; on danse au séminaire de Saint-Sulpice; on danse dans trois églises de ma section et sur le pavé de toutes les tombes que l'on n'a pas encore enlevées. »

En 1795, on vit les Folies de Chartres au Parc-Monceau, l'Elysée du Palais-Bourbon, Paphos, Idalie (Jardin Marbeuf), le Pavillon de Hanovre, le jardin Beaujon, le bal de Sceaux-Penthièvre, le bal du Cirque au Palais-Royal sur l'emplacement du bassin actuel, à Tivoli au jardin de Biron. « On danse partout à Paris, écrit un imitateur de Mercier dans « Encore un tableau de Paris »; on y a dansé sur les décombres de la Bastille, encore humectés des pleurs des victimes que gagnèrent elle reculait; on a dansé sur le tombeau de Boutin au moderne Tivoli; on a dansé dans les églises tout à coup transformées en autant de thya-

ses... On a dansé partout et les greniers de cette grande ville sont remplis de nécessités on danse partout et les départements de l'ouest sont insurgés; on danse partout, et trois cents mille combattants sont sortis du sein de cette grande cité. O Paris, j'ai été au bal de Longueville, dans un salon qui a la majesté de la galerie du Louvre, et si spacieux qu'on ignore à un bout tout ce qui se passe à l'autre, qui voit trente couples de contradances à seize, car on ne danse plus comme dansaient nos pères. Trois cents femmes y circulent, comme des flots qui se pressent tumultueusement les uns sur les autres. »

Il y avait des bals de sociétés par souscription; on n'y était admis que sur invitations. On disait du ton des cercles: « C'est de que nous avons de mieux aujourd'hui. » Mais on pouvait danser avec moins de façon et à meilleur marché. L'été, on donnait des bals dans les jardins, dans les bosquets, sous des tentes ou des chaumières; en hiver, il y avait des bals d'annonces. Les marchands d'un quartier dansaient chez celui d'entre eux qui était mieux logé, et on payait les violons au moyen d'une cagnotte.

Il existait des bals pour toutes les catégories de citoyens: à trente sous pour les jeunes commis et les clercs; ils y retrouvaient des marchandes de modes et des couturières élégantes. Les apprentis bijoutiers, metteurs en œuvre, coiffeurs, garçons tailleurs, avaient des bals à un franc, où ils se trémoussaient avec des lingères et des femmes de chambre. Les garçons cordonniers et ouvriers en meubles menaient les grisettes dans les guinguettes à trois sous la danse, et le vinaigriers du coin faisait sauter aux sons de la vielle montagnarde les porteurs d'eau et les commissionnaires

venus de la ci-devant Auvergne.

Le Paris d'alors donnait raison à Voltaire qui, dans la première édition de l'« Histoire générale » racontait que le premier soin des croisés français à Jérusalem fut d'aller danser devant la grande mosquée. Un savant allemand passa trois ou quatre mois à compiler toutes les chroniques; puis s'adressa à Voltaire pour lui demander où il avait pu se ce détail: « Nulle part, lui répondit Voltaire; mais d'après le caractère de ma nation, il n'y a pas le plus léger doute que le fait n'ait eu lieu. »

On comptait plus de six cents salles de danse publiques dans l'enceinte de la barrière renversée. Les murs étaient couverts d'annonces de bals. Des affiches de toutes couleurs promettaient à l'envi une « belle fête », une « grande fête », une « très grande fête », une « fête magnifique ». A huit heures du soir, on ne voyait plus que des robes blanches dans les rues; de toutes les portes sortaient des femmes qui hâtaient le pas vers une maison illuminée d'un transparent portant en hauts caractères les mots: « Bal de sociétés », d'où s'échappaient déjà les sons des instruments qu'on accordait.

Les journaux du temps étaient remplis de détails sur les bals. Ils apprenaient à leurs lecteurs que Mme Tallien et Mme de Beauharnais étaient la veille à Tivoli et que ces deux dames, longtemps opposées aux perruques blondes, s'étaient décidées à en mettre une ce soir-là. L'« Ami des lois » signalait la présence à un bal du ministre de l'intérieur Benezec. « Toute la famille Benezec a passé la nuit au bal; le cher ministre promenait encore à deux heures sa rotundité dans le

oyer; la baronne de Boyle, son épouse (qui a deux fils émigrés) la suivait nonchalamment avec ses demoiselles. Il faut convenir que ce ministre unique suffit à tout et que, s'il avait la goutte à la fête du 14 juillet, sa santé s'est bien rétablie, puisqu'il passe les nuits au bal et les jours dans son cabinet. »

Il était juste que la danse, qui tenait une si grande place dans la vie parisienne d'alors en eût un équivalent dans les préoccupations du gouvernement et l'attention de la police. Les rapports des agents de surveillance au comité central relatent ce qui se dit et se fait dans les bals. Certains étaient par exemple des foyers de réaction. Tels étaient les bals d'Aligre et de Quatre-vingt-neuf, où l'on « affiche un luxe insolent » et qui sont des « réunions de chouans ». Les élégantes habitées ont manqué à un bal; le policier en fait l'observation. « On a remarqué qu'il a été privé de cette poignée de femmes ». Le bal de la Michodière est fermé parce que « les conversations ont été faites sous les qualificatifs de monsieur et à un jour de la semaine — que l'illuminé et dates rejetés par la loi. » On tenait la main à ce qu'aucun bal public ne fut ouvert les jours de dimanche et fêtes de l'ancien calendrier, à moins qu'ils ne commencent avec un décalé ou une fête nationale (Arrêté du Directeur du 15 germinal an VII). Au bal de la rue des Pères, ci-devant rue des Saints-Pères, on signalait la présence de militaires et de jeunes gens à cadettes; au bal Ster, fréquenté par les Allemands, des rixes éclataient entre eux et les Français.

« Jamais, on a tant dansé, dit un livre du temps, que depuis qu'on n'a pas le cœur à la danse ». C'est que, comme l'écrit Mercier, « danser est peut-être une façon d'oublier »